

MESSAGE URGENT :**EPISEDE DE POLLUTION DE L'AIR****Bulletin interne de prévision régionale****à destination des préfets et membres des comités d'experts**

Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public – se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté relatif aux épisodes de la pollution de l'air

Bulletin émis le : **17-06-2022**Date de début de l'épisode : **16-06-2022****Situation :**

Lig'Air maintient le risque de dépassement du seuil d'information et de recommandation en ozone (180 µg/m³ sur 1h) sur les départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret pour aujourd'hui vendredi 17 Juin 2022. Les conditions météorologiques resteront toujours propices à des concentrations importantes en Ozone (avec la présence de températures élevées, un fort ensoleillement et un vent faible de secteur Nord-Est à Est). Pour la journée de demain, samedi 18 Juin 2022, les conditions météorologiques changeront avec un vent plus soutenu et basculant au secteur Sud-Est. Ces nouvelles conditions favoriseront une diminution des concentrations d'Ozone, impliquant la levée des procédures sur les deux départements (Eure-et-Loir et Loiret). Pour plus d'informations : Lig'Air (ligair.fr)

Niveau de procédure :

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Dépt.	Polluant	Niveau prévu pour aujourd'hui	Niveau prévu pour demain	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour aujourd'hui	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour demain
Cher(18)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Eure-et-Loir(28)	O3	> seuil information et recommandation	conforme	Alerte par persistance	Levée de la procédure
Indre(36)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Indre-et-Loire(37)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Loir-et-Cher(41)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Loiret(45)	O3	> seuil information et recommandation	conforme	Alerte par persistance	Levée de la procédure

NOTA :

- **Ce bulletin est régional** : bien **repérer les lignes de votre département** pour déterminer le niveau de procédure
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h si une procédure est en cours

Données validées par : *Romain Malacarne*Personne à contacter en dehors des heures d'ouverture du bureau : 06-84-96-31-62, alerte-qualite-air@ligair.fr